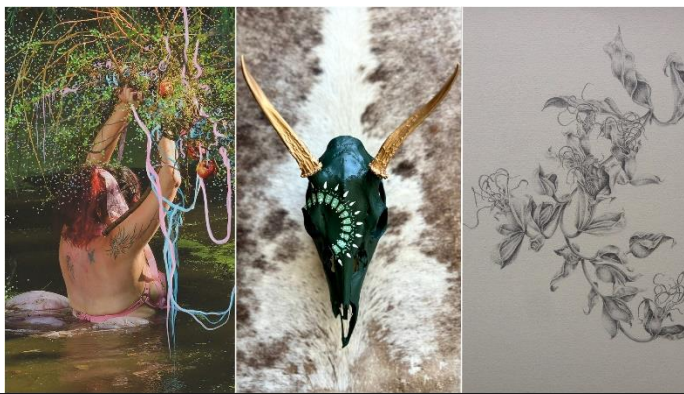


Appel aux artistes : acquisition annuelle d'œuvres d'art pour la collection municipale

Victoriaville, le 19 octobre 2026 — La Ville de Victoriaville poursuit l'enrichissement de sa collection municipale en lançant son appel annuel aux artistes pour l'acquisition d'œuvres d'art. Les artistes professionnels et ceux en voie de professionnalisation de la MRC d'Arthabaska sont invités à proposer des œuvres qui pourraient intégrer la collection permanente de la Ville.

Présentes dans différents bâtiments municipaux, les œuvres de la collection



En janvier 2026, la Ville a fait l'achat des œuvres suivantes :

- *De l'ombre à la lumière 1*, Annie Baillargeon
- *Tu brilles*, Amélie Roberge
- *Contemplation III*, Catherine Magnan

Et l'acquisition par don de l'œuvre *Près du fleuve à Beaumont*. Réal Gauthier.

contribuent à faire connaître le travail des créateurs d'ici. Par cette démarche annuelle, la Ville souhaite également soutenir la création artistique et contribuer à la conservation du patrimoine culturel régional.

Un appel aux artistes du territoire

Les artistes qui résident dans la MRC d'Arthabaska, qui en sont originaires ou qui y exercent leur

pratique professionnelle peuvent soumettre jusqu'à trois œuvres. Les propositions peuvent relever de différentes disciplines, notamment la peinture, la sculpture, le dessin, l'estampe, la photographie et les techniques mixtes.

Les œuvres proposées doivent être prêtes à être exposées et respecter les critères établis dans la [Politique d'acquisition et de gestion des œuvres d'art de la Ville](#). Les artistes sont invités à prendre connaissance de cette politique avant de déposer leur proposition.

« Cet appel est une belle occasion de mettre en lumière la richesse de la création artistique dans notre région. Chaque œuvre acquise vient enrichir notre collection et constitue un legs culturel qui pourra être découvert par les générations actuelles et futures », ajoute Vincent Bourassa, maire de Victoriaville.

« En intégrant des œuvres d'artistes de notre région à sa collection, la Ville contribue à faire découvrir leur talent tout en rendant l'art accessible à la population », souligne Jean-François Lépine, conseiller municipal et membre de la Commission loisir, culture et développement des communautés.

Soumettre une proposition

Les artistes ont jusqu'au 22 novembre 2026 pour soumettre leur proposition à l'aide du formulaire en ligne. Tous les détails concernant l'appel aux artistes, les critères d'admissibilité et la Politique d'acquisition et de gestion des œuvres d'art sont disponibles au vic.to/acquisition.

— 30 —

SOURCE

Charles Verville – Chef de Division des communications

Service des communications et des relations citoyennes

819 758-6419, poste 3276

charles.verville@victoriaville.ca

Service des communications et des relations citoyennes

1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370

Victoriaville (Québec) G6P 6T2

Victoriaville.ca